

Voix et Visages

ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENNES DÉPORTÉES ET INTERNÉES DE LA RÉSISTANCE - 241, BD ST-GERMAIN, PARIS 7 - 551 34 14

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 MARS 1980

Au début de l'assemblée générale, Mme Delmas, présidente fondatrice de l'A.D.I.R., lit les noms de nos camarades mortes dans l'année :

Mme Marcelle Basille, d'Harfleur ; Irène Hoffer, de Thann ; Jeanne Letourneau, de Vineuil ; Marie Pieckarski, de Crêteil ; Anne Schwing, de Dinan ; Gaby Normand, de Morlaix ; Eugénie Perrot, de Nantes ; France Picart, de Tournai ; Odette de Baud, de Toulouse ; Marcelle Chaupit, de Paris ; Adrienne Dide, de Toulouse ; Georgette Ferlet, de Montrouge ; Yvonne Gerbron, de Nantes ; Anne de Gontaut-Biron, de Paris ; Andrée Harouel, de Paris ; Suzette Klipper, de Haguenau ; Louise Labrosse, de Vaivres ; Lucie Masconi, déléguée adjointe de la Moselle ; Jeanne Naudy, de Toulouse ; Angélique Romey, de Fleury-Mérogis ; Germaine Rosley, de Bussy-en-Othe ; Marie-Thérèse Scheidecker, de Sarrebourg ; Olga Vinçon, du Mans ; Gisèle Gouges, de Paris ; Marguerite Guffroy, de Bruxelles ; Bérangère Toutin, de Sandillon ; Lucie Feuerstoss, de Metz ; Louise Fournier, de Paris ; Marguerite Henry, de Grenoble ; Marie Airiau, de Notre-Dame-de-Bellecombe.

Après l'observation d'une minute de silence, Geneviève Anthonioz évoque le souvenir de René Mirande-Laval, présidente de l'Amicale de Ravensbrück, « qui n'a cessé de se dévouer avec une générosité et une efficacité que nous n'avons cessé d'admirer. Elle l'a fait jusqu'au bout, et nous avons été très nombreuses à assister à la cérémonie funéraire du Père-Lachaise ». La présidente de l'A.D.I.R. rappelle ensuite la disparition de Lucie Masconi, une de nos déléguées adjointes de Lorraine, « qui était encore parmi nous l'année dernière et a écrit un bel article dans *Voix et Visages* sur les femmes condamnées à mort. C'est un grand deuil pour nous toutes, comme l'est celui de Denise Proust, déléguée de Bretagne, dont vous avez pu lire récemment l'*In Memoriam*.

» Nous ressentons aussi très douloureusement l'absence de Gisèle Gouges, qui était encore commissaire aux comptes à

notre précédente assemblée générale et qui collaborait activement au bulletin. Ce sont de merveilleuses camarades qui nous ont quittées, et leur action au service de l'A.D.I.R. mérite que nous gardions leur mémoire avec fidélité et reconnaissance. »

Geneviève tient à unir à cet hommage le nom d'Alexandre Parodi. « Président des Amis de l'A.D.I.R. dès l'origine, il a toujours été auprès de nous pour nous aider de toutes les manières. Le prestige du représentant du général de Gaulle en France occupée a rejailli sur notre association à laquelle il a apporté un soutien moral et matériel auquel l'A.D.I.R. doit d'exister telle qu'elle est aujourd'hui. La famille Parodi a été dans la Résistance une famille exemplaire ; la sœur d'Alexandre Parodi, Paulette Parodi, a bien voulu accepter de succéder à son frère et devient présidente des Amis de l'A.D.I.R. Je l'en remercie en votre nom à toutes.

» Avec la peine qui ne peut pas ne pas nous étreindre quand nous pensons à tant des nôtres qui ne sont plus là aujourd'hui, il y a la joie de nous retrouver toujours si chaleureuses et pleines d'affection fraternelle, comme nous l'avons été dans les prisons et dans les camps. Et il y a aussi le réconfort ressenti très profondément par le bureau, le conseil d'administration et les déléguées, qu'à travers toutes les épreuves de la vie, les anciennes et les nouvelles, nous puissions faire face, tenir. Nous y parvenons par notre union, par notre entraide et parce qu'il y a en nous la résolution prise, depuis que nous avons vécu la résistance et la déportation, de témoigner, de transmettre ce que nous avons donné, ce que nous avons voulu être, ce que nos camarades disparues ont donné et ont voulu être. Vous verrez tout à l'heure, à la lecture du rapport moral, que l'A.D.I.R., trente-cinq ans après, est encore fidèle à sa mission. Comment ne dirais-je pas, en ce trente-cinquième anniversaire de la fondation de l'A.D.I.R., la reconnaissance profonde qui nous étreint pour les fondatrices de notre association ? Je veux parler ici de nos camarades de l'Amicale des Prisonnières de la Résistance

et nommément de Maryka Delmas qui n'a pas cessé, depuis bien avant notre retour, de préparer ce retour et de nous aider ensuite dans notre vie d'au-delà de la déportation. (Applaudissements.)

» Et, puisque j'en suis aux saluts affectueux, j'ai beaucoup de joie à voir ici parmi nous Rose Guérin et Mari-Jo Chombard de Lawe qui sont, vous le savez, toutes deux présidentes de l'Amicale de Ravensbrück. Je veux les assurer (applaudissements) l'une et l'autre, ainsi que l'Amicale, de toute notre amitié et que nous continuerons à maintenir les liens profonds qui unissent nos deux associations. Nous sommes heureuses aussi de voir Marie-Elisa Nordman-Cohen et Louise Alcan, présidente et secrétaire générale de l'Amicale d'Auschwitz, qui sont membres de l'A.D.I.R.

» Mes camarades, tout à l'heure, nous allons vous parler de la façon dont nous allons vivre ce trente-cinquième anniversaire. Nous le vivrons avec un esprit commun que la vie, nos engagements divers n'ont pas amoindri. Nous nous retrouverons comme nous étions, par exemple, au moment du départ de Compiègne, quand on appelait nos noms. Nous regardions nos visages, sachant que nous entrions ensemble dans la grande épreuve.

» Aujourd'hui, je regarde vos visages et, comme à ce moment-là, j'y trouve un grand réconfort. C'est la même foi dans la destinée de notre pays qui nous unit aujourd'hui, la même volonté de combattre pour les droits de la personne humaine, la même résolution de ne pas nous abandonner les unes les autres, d'apporter chacune notre part dans la vie de notre association, qui ne sera que ce que, vous, vous voulez en faire les unes et les autres, et nous toutes ensemble.

» Maintenant, je vais donner la parole à notre secrétaire générale Suzanne Huguenin, que vous n'avez pas vue l'année dernière puisqu'elle était souffrante. Vous voyez comme elle est bien rétablie. Nous sommes heureuses de l'applaudir (applaudissements) et de lui dire combien nous nous réjouissons de l'avoir parmi nous.

40p. 4616

RAPPORT MORAL

(Année 1979)

« Mes camarades,

» Les années passent, laissant des traces sur nos visages, que la joie des retrouvailles annuelles efface dans des sourires.

» Nous voici en 1980, nous allons commémorer le 35^e anniversaire de la libération des camps et pour nous de la liberté recouvrée.

» Qui étaient-elles, ces déportées que la France angoissée attendait ?

» On espérait les voir revenir nombreuses. La Résistance s'était manifestée sur tout l'ensemble du territoire, et tant de convois étaient partis vers l'Allemagne !

» Au début d'avril, on parle de retour possible. La Croix Rouge internationale, par l'intermédiaire du comte Folke-Bernadotte, a, depuis de longs mois, entrepris des négociations en vue d'échanges de prisonnières.

» Un premier convoi aurait déjà quitté l'Allemagne.

» Début avril, un train arrive en gare de Lyon. Il ramène trois cents Françaises.

» A la stupéfaction et à l'horreur des familles venues les accueillir, ce sont de pauvres loques humaines qui descendent du train. Leurs traits sont à peine reconnaissables. Chez beaucoup, quelques rares cheveux récemment repoussés couvrent le crâne.

» Leurs yeux sont hagards.

» Elles s'étonnent de la foule qui les entourent, ne comprennent plus les gestes de prévention, d'amitié, d'amour dont elles ont été si longtemps privées. Le respect qu'elles inspirent les bouleverse.

» Les seules ambitions qui, depuis des mois, les habitent ne les ont pas encore quittées : rentrer en France, mourir en France, être enterrées en France.

» Maintenant elles sont libres. Elles vont devoir faire face à un effort énorme que leurs pauvres forces physiques sont incapables d'assumer.

» Le retour dans une famille ? Mais existe-t-elle encore, cette famille, et à quel point mutilée ?

» Recréer un foyer, alors que leur logement a été réquisitionné, donc pillé et peut-être même incendié ?

» Elles n'ont plus aucun moyen matériel. Comment acheter des vêtements et de la nourriture ? Comment se faire soigner ?

» Ce lendemain leur fait aussi peur que, rétrospectivement, cet hier. Elles fondent en larmes, ces larmes qui n'ont jamais pu couler dans les camps.

» Si je me suis permis d'évoquer le désarroi de notre retour, c'est pour dire que, si le peu de famille qui nous restait était là pour nous accueillir, nos camarades internées de la Résistance n'étaient pas restées inactives.

» Le pays libéré, les prisons s'étaient aussi vidées. Dès 1944 naissait, sous l'impulsion de notre présidente-fondatrice Irène Delmas, l'Amicale des Prisonnières de la Résistance. Présidente-fondatrice, elle l'est aujourd'hui car nous n'avons pas pu trouver pour elle un titre plus glorieux,

mais à l'époque elle était plutôt "bonne à tout faire". Regroupant les bonnes volontés qui se manifestaient sous son égide, il lui fallait pour nous accueillir tout trouver :

— un local pour recevoir les rapatriés des camps. Elle trouva, et ce fut notre premier siège, rue Guynemer ;

— des moyens matériels et financiers, il en fallait. Elle a cherché, sollicité, trouvé.

» Ainsi, dès notre retour, nous avons eu la possibilité, rue Guynemer, d'être hébergées, vêtues, soignées. Nous avons trouvé aussi, à l'Amicale, devenue l'Association Nationale des Anciennes Déportées et Internées de la Résistance, la même chaleureuse amitié qui régnait dans les camps et les prisons entre camarades d'un même combat : la résistance à l'occupant.

» Si nous commémorons cette année le trente-cinquième anniversaire de notre libération, nous célébrons aussi le trente-cinquième anniversaire de la création de l'A.D.I.R.

» Mais ces survivantes des camps que nous venons de décrire étaient toutes porteuses d'un même message que leur avaient confié leurs camarades mortes en captivité : révéler, raconter, crier le sort qui a été le nôtre. A nos familles, à toute la France, au monde entier, afin que jamais pareil crime ne se reproduise.

D'autre part, elles avaient été dans le combat unies comme des sœurs, mises par le même idéal. L'amitié née des épreuves qu'elles avaient partagées ne devait s'éteindre qu'avec elles.

» Ce sont ces raisons, auxquelles nous avons ajouté le souvenir de nos mortes, qui déterminent le mandat de notre association. Le témoignage, le souvenir, la solidarité, depuis trent-cinq ans, dictent notre action.

» Voyons, si vous le voulez bien, comment depuis notre dernière assemblée générale nous avons accompli notre vocation.

» *Le témoignage*, tel est le premier volet de notre mission.

» Pour les jeunes, comme chaque année depuis 1965, nous avons participé à la préparation du Concours national de la Résistance et de la Déportation. Cette initiative, modeste à son origine, a pris, à Paris et dans toute la France, une importance notoire. Nos déléguées et leurs adhérentes font un effort considérable qui mérite les plus grands éloges.

» Elles collaborent avec les Inspections d'Académie pour choisir des thèmes de concours, se rendent dans les classes des lycées et des collèges afin de faire comprendre aux enfants l'origine, l'action et les conséquences de la Résistance.

» Elles participent aux jurys, corrigent les épreuves, puis préparent les prix et leur distribution. De plus en plus, les autorités départementales gâtent les lauréats en leur offrant des voyages-pèlerinages dans les camps de concentration. Les amicales de déportés font de même.

» Nous avons aujourd'hui le plaisir et l'honneur d'avoir pour invité Jean-Paul Brunier. Elève de terminale au collège militaire de Saint-Cyr, dans les Yvelines, il a été amené à s'intéresser au concours

grâce à notre déléguée, Kaky Fleury. Il devait lui donner la grande joie d'obtenir, l'an dernier, le premier prix sur le plan départemental et, cette année, de se voir attribuer le grand honneur du premier prix sur le plan national. Ayant bénéficié d'un voyage offert à Mauthausen, qu'il a fait en compagnie de Kaky, il a bien voulu venir aujourd'hui nous dire les impressions qu'il a retirées de cette visite.

» Nous écoutons Jean-Paul Brunier.

Exposé de Jean-Paul Brunier

Avant le voyage, je ne peux pas dire que la Résistance et la Déportation me laissaient indifférent. Je croyais fermement à ce que j'avais rédigé lors du concours et j'avais été très touché par le fait que d'anciens résistants aient envie de parler de ce qu'ils avaient vécu.

Mais cette page de l'Histoire restait une « sale époque », quelque chose de lointain et d'abstrait, affreusement illustré par des photographies des camps de la mort. Je ressentais la douleur que chacun connaît face à ce qui dépasse par l'horreur et l'absurde, et, ce qui importait, c'est qu'il fallait que ces souvenirs me sollicitent pour réfléchir.

Au début du voyage il n'y a pas eu pour moi de « premier choc », non que la visite du camp ne m'ait pas ébranlé ou plutôt écrasé, mais la prise de conscience est venue progressivement.

C'est en écoutant les anciens déportés souffrir en évoquant ces années que, peu à peu, je me suis senti impliqué. J'ai vite compris que leur souffrance avait été trop forte pour que je puisse jamais la saisir totalement. Il fallait que j'oublie l'anonymat des lieux, qu'en face de moi parle une personne que je côtoyais depuis quelques jours.

J'ai ainsi compris que je portais une infime partie du fardeau que portent les anciens déportés depuis plus de trente années : la tâche de dire, de crier ce qu'ils ont vécu. Savoir que ce message est universel, qu'il est quotidien en ce sens que sans cesse nous guette le spectre du massacre. Comprendre que les camps de la mort ne doivent pas seulement et simplement être rejetés dans quelques chapitres de manuel d'Histoire, que banaliser le sacrifice c'est risquer de le retrouver. Fournir et devoir plus tard transmettre le message des morts et des survivants, c'est tout le fardeau dont le voyage semble m'avoir chargé.

Si je n'ai désormais plus exactement les mêmes yeux face à certains détails de la vie de tous les jours, c'est certainement grâce à ce voyage, au courage des anciens déportés qui nous accompagnaient.

Durant ce voyage s'est créée une atmosphère, et il aurait été inutile de visiter les camps comme de simples musées ; les musées figent mal les souvenirs.

Je me souviens particulièrement de cette dernière soirée — nous avions décidé de faire ensemble un « bilan » du voyage. Un silence avait pesé quelques instants. Ce silence, c'était, me semble-t-il, toute l'émotion que nous ressentions et que les mots ne pourraient exprimer.

Il y eut aussi le choc visuel au sinistre Loibl Pass, cette grille du crématoire, seul vestige de tant de souffrance.

La leçon me paraît quotidienne, chacun de nos actes est lourd de conséquences.

L'extermination a pu naître autant de l'in-différence de beaucoup que de la folie de quelques-uns.

Si les jeunes ne saisissent pas l'importance de ce qui s'est passé il y a plus de trente ans, c'est peut-être, c'est certainement parce qu'ils ne comprennent pas le sens des commémorations, mais ils ont le droit de survie et tous ceux qui survivent ont le droit de dire; n'enfermons pas le sacrifice dans les livres qui le relatent de façon scandaleusement succincte.

Il nous faut maintenant être fidèles aux immenses espoirs des déportés et résistants, essayer chaque jour modestement de les concrétiser.

En ces jours où les bruits d'armes se font sans cesse plus forts, où le fanatisme de tous bords reprend ses meurtrières prérogatives, il nous faut lutter avec rigueur. La tâche est immense.

Je crois enfin que ce voyage m'a beaucoup mûri au bon sens du mot, non pas dans le sens de la résignation et du compromis, mais avec une prise de conscience qu'il est lâche et même criminel de vouloir éviter.

Mme Hugounenq reprend :

« Merci d'avoir bien voulu rencontrer les victimes des camps que vous avez visités l'an passé. La sensibilité que reflète votre pensée est pour nous d'un très grand réconfort. Les sacrifices des déportés n'auront pas été vains puisque des jeunes comme vous ont pu sentir la valeur de notre attachement à la France.

» Mais les jeunes ne sont pas seuls à désirer et à devoir connaître la vérité sur les conséquences du nazisme, celles de la Résistance et de la Déportation. Le général Simon, grand chancelier de l'Ordre de la Libération, a voulu marquer le trente-cinquième anniversaire de la libération des camps par l'ouverture d'une exposition qui se tiendra du 25 avril, journée nationale de la Déportation, jusqu'au lendemain du 18 juin. Thème de cette exposition : «Résistance Déportation 1933-1945».

» Une galerie sera consacrée à la déportation et à ses suites. Notre association a été invitée à participer à cette réalisation en prêtant ou en offrant de ces précieux objets qu'après les avoir soustraits à de multiples fouilles nous avons réussi à ramener des camps. Nous n'auront pas demain, comme nous l'avions espéré, le plaisir d'assister à l'inauguration de l'exposition, mais nous aurons la possibilité de voir, à l'occasion de la visite du musée des Compagnons, la galerie où seront exposés nos trésors de guerre, et nous verrons que ses vitrines renferment déjà des objets qui nous sont familiers et profondément émouvants.

» On sait que les activités culturelles sans cesse renouvelées du Centre Pompidou intéressent non seulement les Français, mais de nombreux touristes étrangers. Aussi l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance a-t-elle pris l'initiative, toujours à l'occasion de la commémoration de la libération des camps, de mettre sur pied une exposition qui se tiendra au Centre Pompidou du 7 mai au 23 juin. Cette exposition, placée sous le haut patronnage du sous-secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, est actuellement préparée par l'ensemble des associations d'anciens déportés

et résistants. Invitée à participer à cette œuvre, l'A.D.I.R. a répondu favorablement. Jacqueline Souchère, notre vice-présidente, a pris à cœur la tâche que l'A.D.I.R. lui a confiée et qu'elle partage avec Paulette Charpentier et Jacqueline Mella. Cette excellente équipe y consacre de nombreuses heures par semaine.

» Si vous le voulez bien, nous allons demander à Jacqueline de nous dire le but de l'exposition et l'état d'avancement des travaux. Ecoutez Jacqueline Souchère.

Exposé de Jacqueline Souchère

Un peu avant l'été, lors d'une réunion du jury pour le Prix de la Résistance, Louis Picot, représentant de l'A.N.A.C.R., informait les associations présentes des contacts pris avec le Centre Pompidou pour l'organisation d'une exposition sur la Résistance et la Déportation.

Ces premières démarches étaient suivies d'effets et l'exposition prévue pour mai 1980 dans la salle d'actualité dépendant de la Bibliothèque publique d'information. Notre camarade demandait si nous voulions y participer.

L'A.D.I.R., aussitôt, a donné son accord, persuadée que Beaubourg, lieu privilégié où se retrouvent toutes les générations d'un public varié, permettait mieux qu'un autre la diffusion de notre message. Et, en octobre, le travail a commencé.

Plusieurs associations se sont jointes aux premières. La ville de Paris vient de nous apporter son soutien financier. Notre ministère de tutelle a bien voulu accorder son patronage et déléguer auprès de nous Annick Burgard, particulièrement compétente puisque spécialiste des expositions de la rue de Bellechasse. Les dépenses photographiques, de beaucoup les plus importantes, sont donc prises en charge par le secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants qui confie les travaux au service photographie de l'Armée.

Les maquettistes, dont deux jeunes, enfants de déportés, apportent leur concours bénévole et l'organisateur technique est un de nos camarades, Louis Rivière, fort expert en la matière.

Le centre Beaubourg met à notre disposition trente-neuf panneaux et trois vitrines; son personnel se charge matériellement de l'accrochage. De sa propre initiative, il a prolongé la durée de l'exposition, initialement prévue du 7 mai au 16 juin, jusqu'au 23, afin d'englober la date du 18 juin et le quarantième anniversaire de l'appel du général de Gaulle.

Sous le titre « Il y a quarante ans la Résistance », nous traitons le thème en sept grands chapitres dont les plus importants sont, bien entendu, la Résistance intérieure et la répression, la Résistance extérieure et le rôle des Français libres dans la libération. L'avènement du nazisme, la collaboration et Nuremberg complètent le survol rapide des années 40-45.

Les documents sont fournis en grande partie par le ministère, par le musée d'Ivry et par chacun de nous dans la mesure où nous en possédons. Les textes sont élaborés par une commission de quelques membres qui les soumet, dans une réunion hebdomadaire, aux représentants des associations participantes.

Ce travail en commun a l'avantage de resserrer les liens de résistants qui, pour témoigner, retrouvent l'unité d'autrefois.

MME HUGOUNENQ : « Remercions Jacqueline et toute son équipe du travail très important qu'elles font pour "témoigner" au nom de l'A.D.I.R.

» Parlons maintenant de ces objets rapportés des prisons et des camps. Comme on l'avait demandé l'an dernier à l'assemblée générale, leur conservation au siège de l'A.D.I.R. a reçu un commencement d'exécution.

» Je vous rappelle le but de ce projet : certaines d'entre nous ont pu rapporter de captivité de menus objets confectionnés par elles ou par d'autres. Ces objets ont pour nous une valeur sentimentale certaine, mais ils sont aussi des témoignages et, de ce fait, doivent être transmis à l'Histoire.

» Plusieurs cas peuvent se présenter. Vous voulez les donner à un musée, de votre choix ou non, ou les prêter seulement à des expositions, ou vous préférez les conserver chez vous ou les donner à vos enfants.

» Dans chacun de ces cas, il importe que les objets soient identifiés et que soit rédigée l'histoire de leur provenance. Vous trouverez à notre siège un modèle de feuille descriptive qu'il vous appartiendra de remplir, même si l'objet doit rester chez vous, auquel cas il serait souhaitable que vous nous fassiez parvenir la copie de la fiche descriptive. Pour les objets prêtés ou donnés, la procédure est la même, sauf que vous enverrez simplement l'objet, muni de sa fiche, à l'A.D.I.R. Cette année, nous avons eu plusieurs demandes d'objets faites par des organisateurs d'expositions. C'est dire le prix qu'on attache à ces reliques.

» La tâche de les rassembler a été confiée à notre camarade Odette Fabius, qui a bien voulu nous donner de son temps pour devenir notre conservateur, ce dont nous la remercions chaleureusement.

» Un autre projet concernant le témoignage se traduira par l'enregistrement au moyen de cassettes, de récits évoquant une période dramatique de notre captivité dont nous aurions été les témoins ou les participantes. Ce projet n'est pas facile à mener à bien, mais il présente aussi une valeur certaine. Une chaîne de radiodiffusion nous a fait savoir l'intérêt qu'elle prendrait à sa réalisation. J'espère beaucoup vous en dire plus, soit dans notre bulletin, soit à notre prochaine assemblée.

» Le souvenir de nos morts est pour nous un devoir sacré. La France n'oublie pas ceux et celles qui, au cours des guerres, ont donné leur vie pour le salut de la nation. Il n'est pas un seul petit village, pas une seule ville qui n'aient gravé sur la pierre le nom de leurs héros. Chaque année se retrouvent au pied de ces monuments ceux et celles qui se souviennent. Notre place, à nous, résistantes, y est privilégiée et, tant que nos forces nous le permettront, nous participerons derrière notre drapeau aux cérémonies dédiées à la mémoire de celles qui n'ont pas connu la joie du retour. Nous l'avons fait maintes fois pendant l'année qui vient de s'écouler, à Paris comme en province.

» C'est dans le même esprit que nous irons ce soir au tombeau du Soldat inconnu rendre hommage à nos camarades décédées dans les camps ou depuis leur retour, et en particulier pendant l'année.

» C'est encore pour commémorer le trente-cinquième anniversaire de la libération des camps et de notre retour en France que nous irons nous recueillir, les 22 et 23 septembre prochain, au camp de concentration du Struthof, au cours de notre rencontre interrégionale de 1980 en Alsace. Notre déléguée, Cathie Strohl, a bien voulu préparer cette grande réunion à notre intention, et nous l'en remercions très chaleureusement. Ce voyage sur cette terre de France où tant de combats se sont livrés promet d'être très émouvant. Cathie va nous en exposer le programme.

Exposé de Cathie Strohl

*Mes chères camarades,
Dès à présent l'Alsace se prépare à vous recevoir.*

Ai-je besoin de dire que c'est avec une très grande joie.

Certaines d'entre vous ne connaissent pas encore notre pays, mais vous avez entendu parler de ses traditions d'hospitalité. Le cœur de l'Alsace bat au même rythme que celui de toutes les provinces de France, c'est dire combien nous souhaitons que vous veniez nombreuses de partout.

Nous vous ferons visiter Strasbourg, sa vieille ville, sa cathédrale, sa cité moderne abritant le Conseil de l'Europe. Nous vous emmènerons aussi à travers le pays voir quelques villages pittoresques, avec leurs maisons à colombages et leurs industries de poterie.

J'ai dit que le cœur de l'Alsace battait au même régime que celui de toutes les provinces françaises. Oserai-je avouer qu'il bat peut-être encore plus fort ? Car notre pays a un passé d'Histoire, une Histoire que nous pourrons revivre au cours de cette rencontre.

Nous commencerons notre pèlerinage par le Struthof. C'est l'unique camp de déportation français. Ce haut-lieu est le symbole de toutes les souffrances de la déportation et de toutes les exterminations. Vous pourrez vous incliner devant la stèle du camp où vous avez été déportées, évoquer le souvenir de celles qui ne sont pas revenues, car chaque camp de déportation allemand est ici représenté par une stèle.

Et puis nous irons à Reichshoffen où les troupes françaises encerclées en 1870 se firent massacrées plutôt que de se rendre, sauvant ainsi l'honneur de notre pays. Je pense qu'il est bon de rappeler la mémoire de ces soldats héroïques, précurseurs, n'est-il pas vrai ? de notre résistance. (Applaudissements.)

MME HUGOUNENQ : « Le programme que nous propose Cathy est très tentant. Nous avons, le premier jour, cette réunion qu'en Alsace on va appeler réunion nationale, où nous nous retrouverons toutes au camp du Struthof pour commémorer notre retour des camps.

» Nous partirons donc pour le Struthof le 20. Un grand nombre de nos adhérentes seront déjà à Strasbourg la veille au soir, et Cathy a prévu un rendez-vous dans un restaurant où les places seront réservées, de sorte que, par région ou par affinités ou par camp, on puisse se retrouver pour dîner.

» Le 20 septembre, départ à 9 heures. Nous ferons le tour de Strasbourg. Nous verrons la ville ancienne, la ville moderne, le Conseil de l'Europe, l'Orangerie, la place de l'Université, le Château des princes-évêques, les quais, etc.

A 10 heures, nous nous arrêterons à l'église Saint-Thomas où un petit concert d'orgue nous est proposé. Après quoi, nous remonterons en car et irons place du Corbeau, puis au monument aux Morts où nous déposerons une gerbe. Nous serons ensuite reçus à l'hôtel de ville par la municipalité. Ensuite, nous irons déjeuner à Molsheim, dans la salle de la Monnaie.

» Plus tard, dans l'après-midi, nous partirons pour le Struthof en passant par Schirmeck. Là, nous aurons une cérémonie très émouvante où des prières seront récitées par les trois cultes, israélite, protestant et catholique. Quittant le Struthof, nous rentrerons à Strasbourg où celles d'entre nous qui le désireraient pourront assister dans la cathédrale à une très belle messe, dite par le chanoine Bockel qui nous avait déjà accueillies à Thann il y a deux ans.

» Le soir, après un dîner amical, la soirée sera libre. Le dimanche matin, nous partirons pour les champs de bataille de 1870 et nous verrons l'Alsace pittoresque du Nord. A Reichshoffen, nous serons reçus par le député-maire, M. Grussenmeyer, qui est un camarade de déportation, et c'est lui qui nous fera visiter tous ces lieux d'une bataille intense qui a précédé la défaite de 1870 et où tant de nos grands-parents ont été massacrés.

» A 13 heures, nous déjeunerons et, tout de suite après, nous irons à Mertzwiller, à Pechelbronn, et nous visiterons des petits villages pittoresques avec leurs maisons à colombages comme Ingwiller, Bischwiller, Ringendorf, Hochfelden. Nous rentrerons à Strasbourg par Haguenau et, à 17 heures, nous reprendrons le train pour Paris. (Applaudissements.)

» Quelques précisions : des hôtels de différentes catégories vous seront proposés. Vous les réglerez personnellement comme vous régleriez vos billets de chemin de fer ou d'avion. Quant aux deux jours que nous passerons en Alsace, ils vous coûteront un prix très proche de 350 francs. Nous ne pouvons vous le préciser davantage, mais c'est à peu près ce chiffre-là et je crois que nous serons très gâtées pour ces 350 francs.

» Je voudrais maintenant vous parler de la solidarité qui continue à se manifester dans notre association, à partir des sections comme de notre siège. L'âge et la maladie pèsent maintenant lourdement sur un nombre important de nos camarades. Même si les contacts que les unes et les autres peuvent encore entretenir se font par lettre ou par téléphone, il est indispensable que nos amies se sentent toujours entourées, aimées. Les difficultés financières de nos déportées se sont heureusement très atténuées depuis que des pensions réparatrices d'invalidité leur ont été accordées, mais il n'en est pas de même pour les anciennes internées, qui doivent faire face à la vie de chaque jour avec des moyens réduits par les augmentations successives de loyer, de chauffage et de charges. C'est donc vers ces dernières que notre action sociale s'est particulièrement portée cette année. Il est juste que la solidarité des déportées, en reconnaissance de l'accueil dont elles ont bénéficié à leur retour, se

raporte maintenant sur les internés. Nos dons ont peu changé en nombre, mais ils ont été réévalués.

» Il y a aussi chez nos adhérentes des dépenses imprévues, un déménagement, par exemple, qui entraîne des frais, des travaux. En pareil cas on ne fait pas en vain appel à l'A.D.I.R. pour un prêt.

» A chaque saison, comme vous le savez, nous avons le plaisir de faire à celles qui en ont besoin des dons leur permettant, soit de se déplacer pour prendre quelques vacances, soit de gâter leurs enfants ou petits-enfants, soit d'acheter un objet longtemps désiré qui améliorera leur confort. C'est aussi aux camarades malades, hospitalisées ou isolées que notre association apporte un réconfort sous forme de bonbons ou de fleurs, envoyés au moment de Noël.

» Nous n'oubliions pas non plus nos camarades de camps qui, à l'époque de leur résistance, ne jouissaient pas de la nationalité française ou dont l'action résistante s'était manifestée hors de France. Elles n'ont, de ce fait, droit à aucune réparation. A ces camarades, pour qui le présent est précaire et l'avenir angoissant, l'A.D.I.R. avec les moyens dont elle dispose, apporte une aide pécuniaire justifiée.

» Mais tout ceci n'est possible qu'avec les moyens financiers qui nous sont donnés, c'est-à-dire :

— votre participation par le paiement régulier de vos cotisations, majorées volontairement par un nombre croissant d'entre vous ;

— les très généreuses contributions des "Amis de l'A.D.I.R." et des "Amis Américains de l'A.D.I.R." ;

— les subventions vitales octroyées par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de guerre, par la Ville de Paris et par les conseils généraux des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

» Nous exprimons notre profonde gratitude à tous ces généreux donateurs qui nous permettent de poursuivre l'action sociale de notre association.

» J'en arrive maintenant à l'action régionale de l'A.D.I.R.

» Le Conseil d'administration, au cours de l'année, a désigné à l'unanimité de nouvelles responsables régionales. Mme Cilia a bien voulu remplacer Mme Clair en Haute-Savoie. Mme Thueux a été élue déléguée pour la Bretagne, en remplacement de notre regrettée Mme Proust. Elle sera aidée dans ses tâches par Mme Redouté, nommée son adjointe. Mme Stein a été nommée adjointe d'Olive Bachelet pour le Var. Mme Tourette-Moreau a été nommée déléguée adjointe de Maggie Degeorge dans le Puy-de-Dôme - Allier. Enfin, Mme Croisé remplace, dans l'Orne, Mme Coutard, qui devient son adjointe.

» A la lecture des comptes rendus annuels d'activité que nos déléguées nous font parvenir, nous nous rendons compte que nos sections sont toujours aussi vivantes. Les déléguées et leurs adjointes, qui se sont rencontrées ce matin pour échanger leurs vues sur les problèmes, servent l'A.D.I.R. et ses adhérentes avec une efficacité et une générosité dignes d'éloges. Elles méritent de notre part à toutes une grande gratitude.

» Les réunions mensuelles ou semi-annuelles qu'elles organisent sont toujours très appréciées. L'entraide se manifeste partout au cours de ces réunions où l'on donne des nouvelles de celles à qui l'âge ne permet plus de se déplacer. Les cérémonies officielles sont aussi l'occasion de rencontres et la raison de manifester notre attachement à notre pays et au souvenir de nos camarades.

» En région parisienne, où Cécile Troller anime avec tant de dévouement et de gentillesse nos réunions du lundi, nous avons eu le grand plaisir de nous retrouver à un déjeuner organisé par elle au Cercle Militaire de Versailles avec l'aide très efficace d'Andrée Astier et de Kaky Fleury. Cette réunion groupait soixante-quinze adhérentes et a été suivie d'une intéressante visite commentée du Potager du Roi, où se trouve maintenant l'Ecole d'Horticulture. Nous avons ensuite bénéficié d'une visite privée du Parc Bailby, qui jouxte ces jardins.

—
» D'autre part, un déjeuner de commandos, organisé comme d'habitude par Denise Côme pour ses camarades du transport des cinquante-sept mille, a réuni un joyeux groupe venu de partout en France, au restaurant de l'Assemblée Nationale.

» Enfin, notre traditionnelle fête des Rois a eu lieu en janvier boulevard Saint-Germain. Bien que le froid et la grève des transports de banlieue eussent pu décourager certaines de nos camarades, l'assistance a été presque aussi nombreuse que les autres années, et la tombola a permis à presque toutes nos camarades de rentrer chez elles gagnantes.

» Chaque année, et sans nous déplacer, nous faisons un petit tour de France, nous visitons une région par la pensée. Cette année, nous évoquerons l'action résistante de la Loire-Atlantique, grâce à Thérèse Loyer qui a bien voulu nous parler de son pays. »

Exposé de Thérèse Loyer

La Loire-Atlantique a donné beaucoup de résistantes. Nantes fut une ville martyre et elle est Compagnon de la Libération.

Dès 1940, avec le comité d'entente des mouvements d'anciens combattants, les femmes ont participé aux évasions des camps de Châteaubriant et de Savenay. Les premières arrêtées furent Mme René Losq et Marie Michel pour avoir caché des résistants recherchés. Mme Losq laissait sept petits enfants. Puis il y eut Isabelle Lebeau-pin et Gisèle Giraudeau pour faits de résistance. Mme Clément travaillait sous les ordres d'Estienne d'Orves.

Chez Mme Bouvron se concentre dès 1940 la fabrication de fausses cartes d'identité et de faux passeports, avant le recueil de renseignements et l'organisation de parachutages. Raymonde Baudoïn et son mari y participent.

Citons encore Mme Delavigne, Mme Mahé, Mme Pesneau et Mlle Martin, ces deux dernières faisant paraître et acheminer des journaux clandestins.

Marie Lizé, Nénette Dupoux, Mme Guenec, dite « Tata », s'occupèrent de parachutages à Guéméné-Penfao. Mme Sagot

servait de boîte aux lettres. Nous venons de lui souhaiter ses cent ans. Mme Loyer aidait des résistants de Saint-Gildas-des-Bois.

Marguerite Dobigeon accepta d'aider des résistantes poursuivies. Mme Abraham, Luc et Lou avaient un poste émetteur. Annie et Mme Guilmard s'occupaient de renseignements. Odette et Jacqueline Bernier furent arrêtées avec leur famille. Leur père était chef de réseau et recevait des renseignements.

A Châteaubriant, Mme Huard était une grande résistante. Rolande Guyonvarc'h accueillait les Anglais parachutés vers Nantes. Suzanne Schougel et Mme Menou furent arrêtées dès 1941. Mme Hervé aidait les futurs F.F.I. du maquis de Saffré. René Hervouet aidait son oncle qui recevait chez lui les chefs venus de Londres.

Nous ne parlons pas des décédées, toutes groupées au sein de l'A.D.I.R.

En Loire-Atlantique, il y a eu des combats pour la libération de Nantes-Saint-Nazaire et du maquis de Saffré.

Il faut signaler, en février 1942, le plus fort commando venu par mer attaquer les portes de la forme écluse, ce qui mit hors d'usage la cale sèche de Saint-Nazaire. Il comptait quarante-quatre officiers et deux cent vingt-quatre hommes et avait deux heures pour exécuter sa mission.

Je ne parle pas des camps de concentration ni des prisons où nos camarades sont passées car tout a été dit sur le régime concentrationnaire. A Nantes, il y eut dix-sept otages fusillés, à Châteaubriant vingt-deux.

MME HUGOUNENQ : « Merci, Thérèse, de nous avoir fait connaître Nantes et son histoire. Nos félicitations pour tout ce qui est réalisé et nos bons vœux à notre doyenne qui fête cette année son centième anniversaire.

» Parlons maintenant de notre trait d'union, notre si précieux bulletin *Voix et Visages*. C'est grâce à lui que, pendant cette année, nous avons pu nous remémorer les motivations qui ont entraîné notre engagement dans la Résistance. Nous y retrouvons le souvenir de camarades qui nous ont quittées et dont le passé héroïque n'est pas toujours connu. Par ses éditoriaux nous sommes invitées à nous interroger sur les grands problèmes du moment qui, en tant que femmes et mères, nous tiennent à cœur, comme, par exemple, les droits des enfants. Enfin, nous pouvons y suivre les joies, les peines et les honneurs qui réjouissent ou frappent nos camarades. Il nous guide dans nos lectures et analyse pour nous les œuvres de valeur ayant trait à notre idéal de résistantes.

» Nous ne pouvons parler du bulletin sans rappeler le travail que Jacqueline Rameil fait assidûment pour nous depuis dix-huit ans. Jacqueline nous dira volontiers que le bulletin est un travail collectif, mais elle ne parlera jamais des difficultés qu'elle a pour obtenir des textes, des critiques et des articles nécrologiques. Quand Elle y parvient, il lui faut encore s'occuper de la partie matérielle de l'exécution : corriger les épreuves, faire la mise en page et la vérifier, toutes opérations qui prennent du temps et exigent des déplacements. Nous la remercions chaleureusement en lui redisant toute la joie que nous

éprouvons à trouver notre bulletin dans notre courrier.

» La presse nationale et régionale, à plusieurs reprises, a évoqué les discussions qui sont en cours au sujet des pensions d'invalidité. Nous avons analysé ce problème dans le numéro 164 de *Voix et Visages*. Aucun élément nouveau n'est intervenu depuis cette mise au point. Nous continuons toutefois à suivre cette question de très près et nous vous communiquerons, bien entendu, toutes les informations que nous pourrions recueillir à ce sujet.

» Notre foyer a été, cette année, le siège de plusieurs manifestations chaleureuses. C'est en effet dans ses murs que plusieurs de nos camarades, dont Irène Delmas, ont voulu être promues ou regues dans l'Ordre de la Légion d'Honneur des mains de notre présidente, Geneviève. Ce fut l'occasion de recevoir chez nous leur famille et leurs amis venus les féliciter.

» C'est aussi chez nous que notre ancienne déléguée de la région parisienne, Marguerite Billard, a voulu fêter ses noces de diamant. Nous en avons profité pour remercier une fois de plus Marguerite et son mari de tout le dévouement qu'ils ont manifesté l'un et l'autre à notre association.

» Les lundis de l'A.D.I.R. sont toujours aussi suivis par nos Parisiennes et quelquefois par des camarades en visite dans la capitale. Elles y retrouvent toujours la joie de ces rencontres, les conseils qu'elles peuvent obtenir et les livres que leur conseillent nos deux responsables de la bibliothèque.

» C'est aussi au foyer que les représentants des autres associations de déportés viennent préparer le concours de la Résistance de Paris. Cette année, l'exposition au Centre Georges-Pompidou aura pris naissance chez nous.

» Nous ne saurions trop remercier M. André Postel-Vinay qui a bien voulu nous recueillir dans ces locaux alors que nous étions à la rue.

» Mes amies, une fois l'an — et ce n'est pas beaucoup — nous rappelons notre gratitude à celles qui, disons-le bien, font vivre l'A.D.I.R. :

— de l'autre côté de l'océan, à notre généreuse marraine de tout temps, Caroline Ferriday. Elle ne nous a jamais oubliées, et, certes, nous non plus ;

— à nos porte-drapeau, celles des régions, qui se relaient par tous les temps aux funérailles de camarades ou aux cérémonies ;

— mais aussi à Huguette Escudié, qui porte notre drapeau national. Sans défaillance elle est toujours là ;

— à Germaine de Renty, notre si efficace représentante au conseil d'administration de l'Office National des Anciens Combattants. Elle avait demandé à résilier ses fonctions, mais sa démission n'a pas été acceptée, et elle nous servira auprès de cet organisme pendant quatre ans encore ;

— à toutes nos dévouées amies qui nous accueillent au foyer : Marie-Louise, toujours fidèle au poste, Dina, Eliane, Cécile ;

— à Jacqueline Mella qui assume tant de responsabilités ! Membre de notre bureau, du conseil d'administration, responsable de tout le secrétariat administratif, elle est encore volontaire pour nous représenter dans des groupes de travail. Personne

ne consacre bénévolement à l'A.D.I.R. autant de temps qu'elle. Elle est secondée avec efficacité par Mme Huybens, qui vient de donner particulièrement d'elle-même pour la préparation de cette réunion ;

— A Maggie Saunier, notre dévouée assistante sociale qui, pour nos camarades, ne ménage pas sa peine, heureusement récompensée dans beaucoup de cas ;

— à Mme Rameau, directrice de la Poly-clinique des Invalides, qui a toujours servi l'A.D.I.R. et nos camarades malades ;

» Enfin, il en est une qui personifie l'A.D.I.R., qui est toujours disponible, toujours au service de nos camarades ; vous le devinez, c'est notre présidente, Geneviève, que je veux, en votre nom à toutes, remercier. (Applaudissements.)

» Mes chères amies, l'an prochain nous nous retrouverons.

» Nous nous retrouverons ici même ou ailleurs.

» Quel sera le contenu du rapport dont je vous donnerai connaissance ? Je pense qu'il ressemblera beaucoup à celui que je viens de vous faire. J'essaierai, pour ne pas vous lasser, de vous dire nos résultats autrement. Ce que je sais, c'est qu'à l'image de celui-ci il sera plein de remerciements. Car, au fil des années, l'A.D.I.R. n'a jamais cessé d'être servie, servie par vous toutes.

» Je vous dis aujourd'hui un dernier merci, c'est celui de m'avoir écoutée. »

Geneviève Anthonioz reprend la parole : « Je crois que le merci des mercis, c'est à Suzanne Hugounenq qu'il faut l'adresser. (Applaudissements.) Chacun sait le poids que porte la secrétaire générale dans une association comme la nôtre et ce que cela lui demande de temps, de travail et d'attention.

» Avant de donner la parole à la trésorière, je voudrais excuser des absentes qui ont tenu à nous écrire des lettres si gentilles ou à nous envoyer des télégrammes.

» D'abord, comme vous le disait Suzon, nous regrettons l'absence de Jacqueline Mella, qui a préparé l'assemblée générale jusqu'à hier soir et qui a dû capituler devant la grippe, ainsi que celle de notre amie Payen, également membre du conseil, qui est retenue à Vichy par la maladie.

» Parmi nos déléguées, nous ne verrons pas Anne-Marie Parent, déléguée des Alpes-Maritimes ; Simone Auba, déléguée de Haute-Garonne, et Mme Cayotte, déléguée de Nancy. Ce sont malheureusement des raisons de santé qui les retiennent loin de nous.

» Et, parmi nos déléguées adjointes, nous n'avons pas Mme Garnier, des Alpes-Maritimes, et Mme Kohler, du Loiret/Centre. Enfin, parmi nos adhérentes, je voudrais nommer Mmes Rabaud, Picard, Boucaud, Veyrieras, Friedmann, Féry, Roussiaux, Boucher, Van Ryckeghem, Hauqueret, Le Leuch, Wilkinson, Moulan, Bernard, Mallet, Thouvenot, Gatignon, Billard, Prellier, Raymond, Emond, Fromentin, Caron, Martin, Ravelin, Commont, Hottlinger (qui vient de se casser la cheville), Facq, Verschuren, Thomas, Persigand, Couache et Noué. Toutes nous envoient leurs excuses et leurs vœux pour l'assemblée. »

Notre présidente donne alors la parole à Paulette Charpentier pour le rapport financier.

RAPPORT FINANCIER

(Année 1979)

Le budget de l'A.D.I.R., en 1979, s'élève à 325 285 F. Il est légèrement en hausse — 2,5 % — par rapport à celui de 1978.

Nous allons examiner successivement les dépenses, puis les recettes, qui constituent les deux plateaux de la balance et aussi l'état des réserves qui permettent de faire l'appoint.

Je n'entrerai pas dans les détails fastidieux des mouvements de fonds, avances et remboursements divers, qui se compensent. Sachez seulement qu'ils représentent la somme de 130 000 F, ce qui nécessite une certaine aisance de trésorerie dont il faut tenir compte.

LES DÉPENSES

Elles s'élèvent à 182 459 F et comprennent :

- 1° L'aide sociale.
- 2° Les frais de fonctionnement.
- 3° Le journal *Voice et Visages*.
- 4° Les traitements et charges sociales.

1° *L'aide sociale* : 63 530 F,
— soit 46 530 F en dons,
— et 17 000 F en prêts.

Ce qui représente une hausse de 4 000 F sur 1978. Nous augmentons chaque année de 10 % le montant de nos dons réguliers : mensuels, trimestriels ou saisonniers, afin de maintenir le pouvoir d'achat des camarades pour qui ces petites rentes sont un complément indispensable et parfois même l'unique ressource.

Nous considérons cette aide en faveur des moins favorisées comme un de nos devoirs essentiels et que nous entendons bien poursuivre jusqu'au bout.

La situation de nos camarades ne peut que s'aggraver avec l'âge. Certaines pensions sont encore insuffisantes, voire inexistantes ou presque, pour les internées.

Et puis, de plus en plus, nous avons des malades hospitalisés ou immobilisés chez elles, à qui nous envoyons un petit cadeau pour leur dire que nous pensons à elles.

En ce qui concerne les prêts, ils sont assez diversifiés : le plus souvent ils servent à faciliter un déménagement ou une installation en maison de retraite, à donner un peu d'aisance dans la trésorerie d'un artisan ou d'un petit exploitant agricole.

Je vous rappelle que le montant et la durée de ces prêts sont limités et qu'ils ne concernent que nos adhérentes et non leurs descendants.

Nous ne sommes pas une banque mais une petite société d'entraide. Cela dit, nous sommes prêtées à examiner les demandes de dons ou de prêts que vous nous signez. Aidez-nous à aider.

2° *Les frais de fonctionnement* : 35 189,63 F.

J'entends par là les frais généraux tels que le loyer, les charges, les frais de bureau, les dépenses diverses, les ristournes sur les cotisations versées aux déléguées et les frais d'assemblée générale.

Nous avons dépensé 17 350 F de moins que l'an dernier, mais cela n'est pas une économie à proprement parler. Cette somme représente le montant des factures,

payées en 1978, correspondant aux achats de mobilier et de fournitures de bureau ainsi qu'aux frais de la rénovation entreprise il y a deux ans.

Malgré la hausse du coût de la vie, vous voyez que nos frais généraux sont restés stables. Ils sont incompréhensibles. •

3° *Le journal Voix et Visage* : 23 782 F.

En hausse très nette, son prix de revient a doublé en deux ans. Nous sommes si attachées à notre journal que nous acceptons, tout en la déplorant, la facture de l'imprimeur.

4° *Traitements et charges sociales* : 59 963 F nets, contre 51 677 F, car nous sommes bien obligés de suivre les augmentations légales.

Nous rétribuons :

— notre chère Mlle Messéan, à temps partiel, et Mme Huybens, à mi-temps et parfois plus. Elle assure le secrétariat sous la direction hautement qualifiée de Jacqueline Mella entièrement bénévole. Nous lui en sommes toutes extrêmement reconnaissantes.

Nous employons également un homme de peine pour l'entretien des bureaux.

LES RECETTES

Elles s'élèvent à 163 233,50 F et proviennent :

- 1° Des cotisations.
- 2° Des dons.
- 3° Des subventions.
- 4° Des intérêts des valeurs.
- 5° Des remboursements de prêts.

1° *Les cotisations* : 32 907,47 F.

Le montant de la cotisation a été porté à 25 F il y a deux ans.

Certaines ne versent encore que 10 F, d'autres oublient, mais beaucoup versent plus et alimentent ainsi le fonds de solidarité, comme nous le verrons plus loin.

Il est indispensable que chacune paie une cotisation. Nous sommes jugées sur le nombre de cotisantes et non sur le nombre d'adhérentes. Il faut absolument que vous fassiez un effort pour ne plus oublier.

2° *Les dons* : 72 476 F qui constituent notre principale source de recettes. En baisse de 5 500 F sur 1978 qui avait été une année record.

Ils proviennent :

— *Des Amis Américains de l'A.D.I.R.*, pour 9 000 F, nettement moins importants par suite d'un retard qui a été rattrapé en janvier 1980.

La générosité de nos amis américains ne saurait nous manquer.

— *Des Amis de l'A.D.I.R. France*, pour 39 647 F. L'effort exceptionnel que nos amis avaient entrepris il y a deux ans sous l'impulsion de leur regretté président, M. Parodi, continue à porter ses fruits, puisque l'A.D.I.R. a reçu presque la même somme que l'an passé.

Comment ne pas leur dire encore un grand merci ?

— *Du fonds de solidarité*, pour 9 610 F. Il est constitué uniquement par les dons de nos adhérentes. Si nous ajoutons le montant des cotisations, nous obtenons la

somme non négligeable de 42 500 F qui représente la participation financière des adhérentes à l'A.D.I.R.

L'entraide chez nous n'est pas un vain mot.

— Des dons divers, pour 14 219 F, qui proviennent de personnes ne faisant partie ni de l'A.D.I.R. ni des Amis de l'A.D.I.R., mais qui nous témoignent leur intérêt et leur sympathie à la suite d'un article de journal, à la lecture de *Voix et Visages* ou en souvenir d'une parente décédée, pour aider telle camarade dont le cas est particulièrement intéressant.

Nous en sommes très touchées et très reconnaissantes.

3^e Les subventions : 22 750 F, au lieu de 24 350 F en 1978, uniquement parce que nous n'avons reçu la subvention des Yvelines qu'en janvier 1980.

Comme toujours :

- l'O.N.C. (solde 1978) : 6 300 F ;
- l'O.N.C. (acompte 1979) : 4 200 F ;
- Conseil de Paris : 10 750 F ;
- Conseil des Hts-de-Seine : 1 500 F.

Cette participation de nos organismes de tutelle à la bonne marche de notre association est indispensable.

4^e Les intérêts des valeurs, valeurs qui ont rapporté : 21 100 F.

5^e Le remboursement des prêts : 14 000 F.

Il reste pour 1978 un prêt de 500 F non encore remboursé.

Pour 1979, cinq prêts, pour une valeur de 12 800 F, sont en cours de remboursement.

D'une façon générale, nos camarades respectent mieux leurs engagements que dans le passé.

Si, maintenant, nous examinons les deux plateaux de la balance dont je vous parlais au début, nous voyons que celui des dépenses : 182 500 F, est plus lourd que celui des recettes : 163 200 F.

D'où déficit de 19 300 F.

Pour rétablir l'équilibre, nous avons vendu pour 10 200 F de bons du Trésor et puisé dans l'argent disponible en caisse.

En ce qui concerne notre portefeuille, qui est notre réserve, sa composition est la même qu'en 1978, moins les six bons du Trésor dont je viens de parler.

Si son estimation à la hausse, le 31 décembre 1979, s'élève à 529 252 F, c'est grâce uniquement à l'emprunt d'Etat 7 % 1973, car toutes les autres valeurs ont perdu 7 %.

Au 31 décembre 1979, nous avons en caisse : 15 886,74 F, en espèces, à la banque et au C.C.P.

En conclusion :

L'A.D.I.R., pour son trente-cinquième anniversaire, est toujours vaillante.

Fidèle à sa vocation initiale, elle accueille et secourt celles qui viennent à elle.

Puissions-nous continuer ensemble pendant de nombreuses années encore.

MME ANTHONIOZ : « Je vois que vos applaudissements à la trésorière montrent à la fois que vous avez été tout à fait intéressées par son rapport si clair et aussi que les finances de l'A.D.I.R. ne vous inspirent pas trop d'inquiétudes. »

Mme Anthonioz demande ensuite que l'on s'inscrive pour les questions sur le rapport moral et le rapport financier, et prie Mme Sens, commissaire aux comptes, de nous lire son rapport.

État des Recettes et des Dépenses en 1979

RECETTES

Report solde au 31 décembre 1978	21.808,50
<i>Cotisations</i>	32.907,47
<i>Dons :</i>	
Amis Américains de l'A.D.I.R.	9.000,00
Amis A.D.I.R. France	39.647,00
Fonds de solidarité	9.610,00
Dons divers	14.219,80
	72.476,80
<i>Subventions :</i>	
O.N.C. (solde 1978)	6.300,00
O.N.C. (acompte 1979)	4.200,00
Conseil de Paris	10.750,00
Conseil des Yvelines	—
Conseil des Hauts-de-Seine	1.500,00
	22.750,00
<i>Recettes diverses :</i>	
Intérêts des valeurs	21.100,30
Avances et remboursements divers	46.362,90
Virement de C.C.P. et caisse à banque	83.500,00
<i>Remboursements de prêts</i>	150.963,20
	14.040,00
	314.945,97
<i>Remboursements et ventes de valeurs :</i>	
Remboursement d'un bon du Trésor	1.237,38
Soulte sur l'échange d'action S.E.M.	314,47
Vente 5 bons du Trésor	8.787,48
	10.339,33
	325.285,30
<i>Portefeuille :</i>	
66 Emprunt d'Etat 7 % 1973	429.000,00
30 Emprunt d'Etat 8,80 % 1977	32.487,00
Bons du Trésor	1.000,00
26 C.N.T. 11 % 1978	25.883,52
10 P.T.T. 11 % 1977	9.967,80
12 E.D.F. 11 % 1977	11.985,84
32 Société Nationale Investissement	17.968,96
8 OBLISEM	959,44
	529.252,56

DÉPENSES

<i>Aide sociale :</i>	
Dons	46.529,15
Prêts	17.000,00
<i>Frais généraux :</i>	
Loyer	1.000,00
Charges et assurances	5.784,09
Fournitures de bureau	1.541,06
Frais de poste	3.705,90
Téléphone	3.453,18
Entretien	348,19
Frais bancaires et garde de titres	824,67
Frais de réception	738,24
Transport	612,00
	18.007,13
<i>Dépenses diverses</i>	
<i>Ristournes sections</i>	2.140,00
<i>Assemblée générale 1979</i>	10.772,00
<i>Assemblée générale 1980</i>	2.488,50
	1.782,00
	4.270,50
<i>Bulletin « Voix et Visages »</i>	
<i>Avances et remboursements divers :</i>	
Mouvements de fonds divers	43.433,15
Virement C.C.P. et caisse à banque	83.500,00
	126.933,15
<i>Traitements et charges sociales</i>	
<i>En caisse au 31 décembre 1979 :</i>	59.963,77
Espèces	412,78
Banque	9.491,30
C.C.P.	5.982,66
	15.886,74
	325.285,30

Rapport des commissaires aux comptes (Exercice 1979)

En exécution de la mission que vous avez bien voulu me confier, j'ai examiné le compte de gestion établi par notre association pour l'année 1979.

Il appartiendra à notre trésorière de vous donner toutes les explications nécessaires sur la nature et l'importance des diverses recettes et dépenses de l'association et de vous faire part de ses observations sur les résultats financiers de la gestion.

J'ai, pour ma part, constaté que les comptes qui vous sont présentés sont en exacte concordance avec les énonciations des registres et documents comptables tenus par notre association et que la comptabilité est régulièrement tenue et mise à jour.

Les valeurs inscrites à notre actif, disponibilité en caisse, en banque, aux chèques postaux, fonds placés en report, m'ont été justifiées, ainsi que la situation des comptes créditeurs figurant à notre passif.

Les sommes affectées à la dotation statutaire ont été déterminées conformément aux statuts.

J'ai également constaté que les écritures concernant les dépenses et les recettes de gestion étaient assorties des pièces justificatives et en bonne forme, et que, d'autre part, ces dépenses avaient été correctement classées dans le compte de gestion sous des rubriques correspondant à leur nature véritable.

En définitive, il ressort des vérifications et sondages auxquels j'ai procédé que les comptes qui vous sont soumis ont été établis avec exactitude et sincérité, et j'estime que vous pouvez, en toute connaissance de cause, les approuver.

Mme Anthonioz remercie Mme Sens qui a vérifié les comptes comme nous lui en avions confié le mandat l'an dernier et espère qu'elle veut bien accepter cette année la même mission. Elle propose, pour remplacer Gisèle Gouges, la candidature de Christiane Rème, « l'une de nos plus jeunes grand-mères, qui a un esprit très précis et un mari polytechnicien. »

« A moins qu'il n'y ait d'autres candidatures à cette mission difficile et assez ingrate, je vous propose d'élier à main levée Henriette Sens et Christiane Rème. Je vous remercie en leur nom. »

Geneviève Anthonioz donne les explications pour le vote, puis aborde différentes questions.

Journée de la déportation

« Les cérémonies sont à peu près les mêmes que les années précédentes, la messe du dimanche matin pour les victimes de la déportation étant cependant célébrée à Notre-Dame et non aux Invalides, à cause de la présence du président de la République, et la cérémonie au Mont-Valérien étant fixée désormais ce même dimanche à 15 h 30.

» Le président de la République présidera également le pèlerinage national du 29 juin au camp du Struthof. Nous devons indiquer très prochainement combien de participantes de notre association prendront le train spécial qui quittera la gare

de l'Est de Paris le 28 juin au soir. Des bulletins d'inscription peuvent être obtenus, soit au siège de l'A.D.I.R., soit auprès des déléguées. »

Le 8 Mai

Geneviève passe ensuite à la commémoration officielle et nationale du 8 mai 1945, qui nous procure une grande satisfaction. (Applaudissements.)

» Monsieur Plantier, explique-t-elle, nous en a avisées immédiatement, d'abord par téléphone, puis par lettre, pensant que cette nouvelle nous serait particulièrement sensible. Vous vous souvenez, mes chères camarades, qu'il y a cinq ans, à la veille de notre rencontre de Chartres, nous avions reçu comme un coup au cœur à l'annonce de la suppression de cette commémoration et que, en notre nom à toutes, j'avais écrit au président de la République pour lui dire notre profond regret et notre grande émotion. Je suppose que cinq ans de réflexion ont été nécessaires, mais nous ne pouvons que nous réjouir de ce que les souhaits ardents de toutes les associations d'anciens combattants aient été finalement exaucés. Je crois qu'on le doit en grande partie à la ferveur, à l'assiduité que nous avons montrées lors des cérémonies du 8 Mai à Paris et dans toute la France. Je ne peux que vous inviter instantanément à participer d'autant plus aux cérémonies du 8 Mai cette année. (Applaudissements.)

» Nous fêtons ce jour-là, non seulement la libération de la France, mais la victoire des forces de l'esprit, du combat de ceux qui, dans tous les pays, y compris l'Allemagne, défendaient les droits de l'homme contre la tyrannie et l'oppression nazies. Et c'est un anniversaire auquel tous les hommes de bonne volonté peuvent s'associer en souhaitant qu'une tyrannie semblable n'endeuille plus aucun pays du monde. » (Applaudissements.)

Le problème des pensions

» Nous avons appris que, malheureusement, la commission spéciale pour les déportés a été supprimée. Un recours contre cette décision a été déposé auprès du Conseil d'Etat. Il n'est pas possible que ce recours soit perdu car cette suppression est à la limite de la légalité, pour ne pas dire tout à fait illégale. Nous ne sommes pas du tout une association politique ni revendicative, mais il s'agit là de nos droits les plus légitimes, de ceux qui sont inscrits dans la grande dette publique de la nation, et il n'est pas possible d'accepter que ces droits soient reconsidérés ou amoindris. »

Dons de nos camarades

» Je voudrais ajouter à ce qu'a dit Pauline un hommage de particulière reconnaissance pour certaines de nos camarades qui ont été extraordinairement généreuses pour l'A.D.I.R. Elles m'en voudraient de les nommer, mais qu'elles soient très chaleureusement remerciées. » (Applaudissements.)

Programme du lendemain

« Demain, nous avons demandé que soit ouvert pour nous le musée des Compagnons de la Libération, auquel certaines ont

prêté ou donné de précieux souvenirs. Malheureusement, la préparation de la grande exposition dont nous avons parlé tout à l'heure en fait un peu un chantier. Cependant, je crois qu'il y aura tout de même des éléments intéressants. Je vous convie donc à venir faire cette visite demain, à 11 heures, avenue de la Tour-Maubourg, au 51 bis. Nous serons reçus par le secrétaire général de l'Ordre de la Libération et par Mme Michel. On nous montrera différents objets, qui ne sont pas encore placés dans les vitrines puisque l'exposition ne s'ouvre qu'à la fin avril. »

Mme Anthonioz donne ensuite quelques précisions sur les moyens de transport, le soir, et signale que des livres seront vendus par des camarades à la sortie de l'assemblée. Elle parle aussi du pèlerinage à Ravensbrück organisé du 3 au 6 mai pour le trente-cinquième anniversaire, par l'Amicale de Ravensbrück, sous la présidence de Rose Guérin.

Questions diverses

MME ANTHONIOZ : « Mes chères amies, je pense que tout ce qui s'est dit aujourd'hui n'a pas pu vous laisser indifférentes, que tout ce qui est maintenu vous intéresse particulièrement. Je crois que nous sommes fidèles à notre mission, mais tout ce que vous pouvez nous dire, nous demander ou nous communiquer nous intéresse énormément. Qui est-ce qui a quelque-chose à nous dire ? »

MME VERNAY : « Je voulais faire remarquer que le Struthof n'était pas le seul camp de concentration en France. Il y a eu Rivesaltes et Gurs, entre autres. »

MME ANTHONIOZ : « Je crois que, au sens strict du mot, Gurs et Rivesaltes sont plutôt considérés comme des lieux de détention et que le mot "camp de concentration" a été réservé à d'autres camps. Enfin, il y a eu beaucoup de victimes dans ces camps du Sud-Ouest, et la France de Vichy en porte la responsabilité. Ce qu'il y a eu d'atroce c'est qu'ensuite les détenus ont été livrés aux Allemands. Mais, à ma connaissance, il n'y a pas eu des gardiens avec des chiens, des coups, une extermination. C'étaient des lieux d'internement. »

MME SOLAL : « Mon mari a été interné à Rivesaltes, parce que nous étions des Espagnols. Tous étaient marqués pour la déportation. Ils passaient à Perpignan dans une forteresse. C'est là que j'ai été internée un an et d'où on partait pour l'Allemagne. Il n'y avait pas d'Allemands, en effet. »

MME GIBAULT : « Est-ce que l'idée d'un livre sur nos camarades décédées dans les camps a été abandonnée ? »

MME ANTHONIOZ : « Non ! Mais il nous faudrait davantage de matériaux. Ce serait très important que vous continuiez à nous apporter vos témoignages. Il faut absolument faire cet effort pour que nos camarades ne soient pas oubliées. Vous avez raison de poser cette question, et je vous en remercie. »

MME POTIRON : « Jusqu'à maintenant aucune des chansons qui ont été faites depuis le début de l'occupation — et, en 1941, au Cherche-Midi, il y en avait pas mal — n'a été éditée. Etant donné qu'il va y avoir ce musée de la Déportation, est-ce qu'on ne pourrait pas, entre camarades, enregistrer en cassettes, soit des chansons du Cherche-Midi, soit d'autres ? »

MME ANTHONIOZ : « C'est une très bonne idée. Et, puisque nous avons justement envisagé ces témoignages sur cassettes, nous pourrions y ajouter des poèmes écrits aux camps. Il y a également l'opérette que Kouri avait composée à Ravensbrück et qui est inconnue de beaucoup d'entre nous. »

MME ANTHONIOZ : « Nos camarades de l'Amicale de Ravensbrück ont fait une brochure remarquable, tant au fond qu'en la forme. J'en ai parlé dans un éditorial de *Voix et Visages*. J'estime que c'est un devoir pour nous de la faire connaître. La voici. Elle s'appelle *l'Ordre nazi - les Enfants aussi*. Elle a été réalisée pour l'Année internationale de l'Enfant. Mais il en reste des exemplaires et vous pouvez vous la procurer, soit à l'A.D.I.R., soit auprès de Marie-Jo tout de suite, soit à l'Amicale de Ravensbrück. Je crois qu'elle coûte 15 francs. »

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée après que les bulletins de vote pour l'élection des membres du conseil ont été recueillis.

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

MME COME	392 voix, élue
MILLE ODDON	401 voix, élue
MME PAYEN	401 voix, élue
MME RAMEIL	401 voix, élue
MME DE RENTY	401 voix, élue
MILLE TILLION	391 voix, élue

DÉCORATIONS

Ont été élevées au grade de commandeur de la Légion d'Honneur notre présidente, Geneviève Anthonioz, née de Gaulle, et notre camarade Marguerite Gélis, née Cru-chon.

Ont été promues officiers de la Légion d'Honneur nos camarades : Marie Bouchon, née Lobre ; Marguerite Dupré, née Mimeur ; Andrée Dupré, née Hennequin ; Denise Hayme, née Bloch ; Jeanne Labet, née Flutre ; Andrée Larrieu, née Lascaud ; Gabrielle Lochon, née Ripault ; Marie Mottay, née Ganchot ; Renée Percigan, née Tonneau ; Ginette Vincent, déléguée de l'A.D.I.R. pour la Gironde.

Ont été nommées chevaliers de la Légion d'Honneur : Guillotin, née Odette Samson ; Marie-Louise Jaqueson, née Derats ; Maryvonne Terrier de la Chaise, née Lajoue ; Jeanne Thibaut ; Henriette Weill, née Devecis ; Louise Yen, née Lenoir ; Jacqueline Mella, secrétaire administrative de l'A.D.I.R.

Erratum

Nous nous excusons d'avoir annoncé par erreur dans notre n° 167 que notre camarade Charlotte Hils, de Strasbourg, avait été nommée dans l'ordre national du Mérite. En réalité, c'est dans l'ordre de la Légion d'Honneur qu'elle a été nommée chevalier.

Announce

Pour le maintien de son œuvre de soutien aux alcooliques, le Frère Maur cherche une aide bénévole pour son secrétariat : deux heures par semaine, jour indifférent. S'adresser : Abbaye bénédictine Sainte-Marie, 3-5, rue de la Source, 75016 Paris (métro Jasmin). Tél. 525-30-07.

Chronique des livres

Descente aux enfers* par Vladimir Pozner

Plus d'une fois, horrifié par l'horreur sans nom, étouffé par la colère inassouvie, par le désespoir et par l'impuissance, nous avons failli refermer ce livre. Et c'est pourtant un beau livre ! Sa méthode est originale et devrait être efficace. On a un peu honte d'appliquer les critères esthétiques en usage dans la république des lettres à un livre qui est avant tout un acte et un implacable réquisitoire. *Descente aux enfers* n'est pas l'œuvre d'un candidat au prix « Machin » et il y aurait quelque inconvenance à en louer le style et la forme.

Vladimir Pozner a compris que, s'agissant d'une chose aussi monstrueuse et à la lettre aussi incroyable, la rigueur, l'objectivité et la sobriété seraient plus convaincantes et plus impressionnantes que les éclats d'une éloquence vengeresse. Telle était en quelque sorte la chance des criminels : leurs crimes sont si horribles que personne ne pouvait y croire. Et les criminels comptaient précisément sur cette incrédulité.

Devant la mauvaise foi de ceux qui nient effrontément la réalité même des camps de la mort et nous somment de produire nos preuves (comme si l'on demandait aux historiens de prouver que quinze cent mille Français sont tombés pendant la Première Guerre mondiale !), Pozner donne la parole aux rescapés eux-mêmes, à Marie-Claude Vaillant-Couturier et à Georges Wellers, à Louise Alcan, au docteur Robert Lévy, à Macha Ravine et à Suzanne Falk ; et non seulement aux rescapés, mais encore à quelques-uns de leurs horribles gardes-chiourmes, tous désignés par le matricule qui permet de les identifier.

Laissons de côté cette ignoble tourbe et revenons à leurs victimes, nos amis, nos frères et sœurs, déportés et résistants. Chacun d'eux a vécu l'affreux cauchemar à sa façon et dans son optique propre. Leurs témoignages forment ainsi comme une monstrueuse succession de faits divers, un film d'horreur ponctué de rougeoiements et de cris d'épouvante. Dans cette vie à Auschwitz (si l'on ose parler d'une vie), les raffinements insoutenables de l'horreur se détachent sur un fond de rationalisation pédantesque. Car les gentlemen-tortionnaires sont aussi méticuleux que féroces.

D'un côté la manie doctorale des fonctionnaires, de l'autre la fumée noire des bûchers et des fours ; la systématisation administrative, et les atrocités ; les bordereaux, et le sadisme : tout cela compose un tableau démentiel, à la fois effrayant et grotesque. L'appel et le contre-appel cent fois recommandés dans les matins glacés de ces lieux maudits ; les hurlements des sur-hommes confondus avec les aboiements sinistres de leurs sur-chiens, comptant et recomptant sans cesse leurs malheureux fantômes ou ce qui en restait, comme si un seul manquant pouvait compromettre l'effort de guerre allemand...

Il y a quelque chose de déroutant dans le mécanisme de cette monstrueuse machine de mort, réglée non seulement en vue de l'extermination massive, mais en vue du rendement. D'abord l'ivresse exterminatrice : ayant détruit les « sous-hommes » par le feu, le bourreau brûlerait les ossements, puis les cendres elles-mêmes s'il

pouvait ; il accomplirait ainsi une sorte de besogne surnaturelle ; il est Dieu, ou Satan, il fait plus et mieux que les inquisiteurs de la Sainte Inquisition. S'il n'a pu annihiler totalement l'être humain, il tente au moins de récupérer ce qui est récupérable : les cheveux des femmes par tonnes entières, l'or des dentiers. Telles sont les orgies de la haine.

On dira peut-être : encore un livre sur Auschwitz ! Un livre de plus ! *Descente aux enfers* est, certes, un livre « dérangeant ». Mais c'est plutôt l'indifférence des non-concernés qui est accablante. Le livre de Pozner nous obligera à revivre inlassablement, douloureusement, le calvaire qui commence au départ de Drancy, dans l'angoisse d'une épreuve sans espérance, et se termine (au mieux !) à l'hôtel Lutetia où les survivants d'une haine délirante retrouvent, hagards, la douceur d'un boulevard parisien.

Ecouteons l'immense rumeur anonyme des réprouvés, des humiliés, des piétinés qui s'adresse à nous dans le silence de l'insomnie ; elle monte comme un frémissement silencieux du *Mémorial* dont Serge Klarsfeld a reconstitué les listes ; elle parlera jusqu'à la fin du monde d'une injustice éternelle qu'aucune théodicée ne peut expliquer ; elle nous confie le secret de la plaie honteuse, de l'ulcère hideux qui défigure à jamais notre temps.

VLADIMIR JANKÉLÉVITCH
(*Le Monde*, 7 mars 1980.)

* Julliard, éd.

Mon beau navire* par le professeur Jean Bernard

Une lettre de Maryka Delmas

Mes chères camarades,

Je voudrais vous exprimer ma profonde émotion à la lecture du dernier ouvrage du Professeur Jean Bernard, intitulé *Mon Beau Navire*, admirable par sa sincérité et sa simplicité. L'auteur nous livre à son insu la grandeur de son être intérieur.

Enfant, adolescent, étudiant en médecine, initié par Adrienne Monnier à la littérature des années 20, il nous dit ses souvenirs vécus dans « l'incomparable jardin » et ses alentours, ce Luxembourg tant aimé de tous les enfants du VI^e arrondissement.

Puis vient le temps de sa Résistance, de son incarcération à la prison de Fresnes, de sa participation à la libération de Paris, là encore autour du Luxembourg.

La renaissance de la recherche médicale française, les travaux du Professeur Jean Bernard dans le domaine de l'hématologie, son hommage à Claude Bernard, son précurseur et son maître, ne font que confirmer la valeur de ce livre passionnant et nous révèlent l'amour de la vie et l'enthousiasme de son auteur.

Lisez *Mon Beau Navire*, mes chères camarades, il vous ouvrira, j'en suis certaine, une nouvelle source de joie.

I.-R. DELMAS

* Buchet-Chastel, éd.

Au cœur de Paris une place Edmond-Michelet

Le 15 octobre dernier, par une lumineuse matinée d'automne, une petite foule se pressait sur une modeste mais jolie place du vieux quartier qui vient d'être rénové autour du Centre Pompidou.

La France et la Ville de Paris tentaient de continuer à faire vivre notre camarade Michelet en donnant son nom à une place. Discours, musique militaire. Au moment de la *Marseillaise*, quelques fenêtres se sont ouvertes, quelques vieux se sont découverts, quelques enfants ont accouru par curiosité et deux ou trois jeunes, nonchalamment appuyés sur les barrières, ont jeté un regard fatigué autour d'eux.

Àuprès de la grandeur de l'image d'Edmond Michelet dans nos coeurs, cette manifestation paraissait dérisoire : les humains n'ont que de pauvres moyens à leur disposition pour faire vivre les valeurs auxquelles ils tiennent le plus. Mais, comme l'a dit Pierre Marthelot, c'était l'occasion de répondre et de réactiver les ferment que Michelet a laissés partout où il est passé.

La vieille garde était venue, des quatre coins de Paris, de banlieue et de province, anciens résistants et anciens déportés. Elle a aimé entendre les paroles de « l'homme du 17 juin » qui a effectivement fait circuler à Brive son premier tract dès le 17 juin 1940 : « En temps de guerre, écrivait Michelet, citant Péguy, celui qui ne se rend pas est mon homme quel qu'il soit, d'où qu'il vienne et quel que soit son parti. Il ne se rend point. C'est tout ce qu'on lui demande... »

C'est peut-être cet aspect de la si riche personnalité de Michelet qui va le plus loin : le courage absolu, la soumission totale à l'idéal le plus élevé éclairé par sa foi et, en même temps, une ouverture totale à l'autre, quel qu'il soit. « Il n'y avait pas d'homme qu'il n'ait abordé en frère », dit encore Pierre Marthelot dans son discours. Et, de fait, pour Michelet, il n'y avait pas de catégories entre les hommes ; que vous soyez Ukrainien ou Français, juif ou catholique, instruit ou analphabète, bourgeois ou ouvrier, communiste ou royaliste, moine ou prisonnier de droit commun, non seulement Michelet ne faisait pas de différence, mais il ne la voyait même pas. Son regard allait directement au-delà, droit à l'âme. Il a traversé tout son séjour à Dachau entièrement absorbé par les besoins des cœurs et des corps de ses compagnons de misère, qu'ils fussent Polonais ou Russes, chrétiens ou athées, politiques ou droit commun. Dans son livre sur Dachau, *Rue de La Liberté*, il ne lui est pas venu à l'esprit de parler de lui-même. Il n'évoque que les tragiques destinées de ses compagnons, victimes de l'idéologie nazie dont il avait mesuré le danger et l'horreur dès 1933. Car ce mystique, cet homme qui entretenait un dialogue permanent avec Dieu et ses anges était terriblement conscient que le destin des hommes passe aussi par la politique. D'où ce double engagement, politique et mystique, qui fut l'axe de toute sa vie.

Il était donc bon, finalement, de lui donner sa place au milieu de la ville car, comme l'a écrit Malraux, il fut le type de « l'homme d'action, qui veut l'accord de l'histoire et de la foi, à travers le peuple ». Anise POSTEL-VINAY

VIE DES SECTIONS

SECTION DE L'ORNE

Trois mai, quel anniversaire pour les rescapées du camp de Gartenfeld (Siemensstadt) groupées autour de leur camarade Madeleine Toutard, que toutes appellent « Toutain », déportée de la Résistance, veuve de fusillé, rue des Réservoirs à Alençon.

Les souvenirs affluent, évoqués par celles qui viennent de Paris, de Bordeaux, de Bretagne et de bien d'autres coins, et même de Jérusalem.

On parle du départ de Romainville, du « stage » au camp de Neue-Brem (Sarrebruck), des wagons plombés qui aboutirent à Ravensbrück. Après le séjour obligatoire et le « dépôt » de tout objet personnel, y compris les alliances (traduisez : on nous dépouille de tout), c'est l'acheminement vers les usines Siemens (six kilomètres de Berlin), la vie concentrationnaire, ponctuée de bombardements quotidiens et un jour l'anéantissement des usines et du camp. Alors commence une pérégrination : Tous les camps sont pleins, on ne sait pas où nous mettre, c'est Spandau puis Orianenbourg, Sachsenhausen... mais les troupes alliées (russes) approchent, c'est l'exode... On nous met sur les routes, véritable marche à la mort, presque sans nourriture et les fossés comme abris ; nous perdons notre camarade Marie Savin, assommée de coups sur la tête par un gardien S.S. Le 3 mai, les Russes nous libèrent.

Mais, aujourd'hui, c'est la joie grâce à la présence de Madeleine Coutard et de notre benjamine Françoise Comte, de Séés. Cette joie est tout de même teintée de tristesse par la disparition récente de Denise Bachelier (Mme Proust).

M. BOUÉ-TOURNON

SECTION PARISIENNE

La section parisienne organise, le samedi 31 mai 1980, un déjeuner dans la salle des Pressoirs (XIII^e siècle) d'Épernon (Eure-et-Loir).

Des cars partiront à 10 heures précises du 241, boulevard Saint-Germain, et y reviendront aux environs de 18 h 30.

Les frais de repas et de car s'élèveront à 100 F par personne, et nous demandons à toutes celles, que nous souhaitons fort nombreuses, qui désireront participer à cette très agréable promenade de bien vouloir s'inscrire auprès de Cécile Troller, 37, bd d'Auteuil, 92100 Boulogne-sur-Seine, avant le 20 mai, en lui adressant directement le montant de leur participation, soit par chèque au nom de A.D.I.R. section parisienne, soit par chèque postal n° 7527-73, Mme Troller.

SECRÉTARIAT SOCIAL

Par arrêté en date du 5 décembre 1979, la validité des cartes du combattant du modèle déterminé par l'article A 142 du Code des pensions militaires d'invalidité et ayant plus de cinq ans de date est prorogée jusqu'au 31 décembre 1984.

Le décret n° 80-181 du 27 février 1980 a porté la valeur du point d'indice de pension à 30,85 F à compter du 1^{er} janvier 1980.

CARNET FAMILIAL

NAISSANCES

Brice, petit-fils de notre camarade Lise Joyaux. Noirague, 13 janvier 1980.

Pauline et Natacha, petites-filles de notre camarade Elisabeth Guillemin. Cannes et Colombes, 1979.

Gilles, petit-fils de notre camarade Marie Thangy. Fougères, 17 janvier 1980.

Nathalie, petite-fille et arrière-petite-fille de nos camarades Marcelle Girard-Madoux et Adèle Hyrvard. Coise, janvier 1980.

Colin, arrière-petit-fils de notre présidente d'honneur Irène Delmas. Février 1980.

Perrine, petite-fille de notre camarade Simone Floersheim. Grenoble, 11 février 1980.

Adeline, petite-fille de notre camarade Lucie Boulay. 8 mars 1980.

Martin, petit-fils de notre camarade Odette Marchelidon. Joué-lès-Tours, 8 janvier 1980.

MARIAGE

Catherine, fille de notre camarade Tania Roux-Boulubache, a épousé Alain Dubernard. Tours, 15 décembre 1979.

DÉCÈS

Nos camarades Odette Duroeulx, déléguée de la Loire-Atlantique, et Jacqueline Bernier ont perdu leur père. Nantes, 31 décembre 1979. Ancien prisonnier de la guerre de 1914-1918, M. René Bernier était une grande figure de la Résistance. Délégué régional de Ceux de Libération-Vengeance, il fut arrêté le 20 janvier 1944 avec sa femme et ses deux filles. Torturé, envoyé à Mauthausen, puis à Wiener Neustadt, il ne devait pas revoir sa femme, morte à Ravensbrück. Après la guerre, il ne cessa de se dévouer à travers de multiples organisations.

Notre camarade Madeleine Chevalier a perdu son mari. Laval, 5 janvier 1980.

Notre camarade Marguerite Henry est décédée. Grenoble, 17 avril 1977.

Notre camarade Angèle Nicollet a perdu son mari. Annemasse, 23 janvier 1980.

Notre camarade Marie Airiau est décédée. Notre-Dame-de-Bellecombe, 25 janvier 1980.

Notre camarade Marie Michel a perdu sa sœur. Nantes, 17 janvier 1980.

Notre camarade Germaine Leblond est décédée. Rouen, 9 février 1980.

Notre camarade Marie Aigrain-Ligault est décédée. Paris, 28 juillet 1979.

Notre camarade Odette Garnier a perdu sa mère. Cannes, 16 janvier 1980.

Notre camarade Henriette Foissac annonce le décès accidentel de son petit-fils Christian Foissac. Toulouse, 30 novembre 1979.

Notre camarade Gaby Duval a perdu son mari. Epinal, 1^{er} mars 1980.

Notre camarade Raymonde Coache a perdu son mari. Asnières, 14 mars 1980.